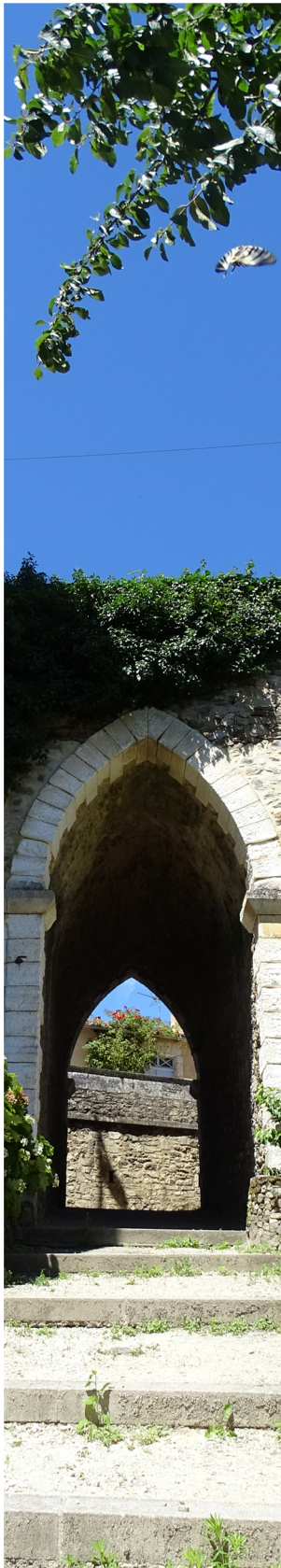
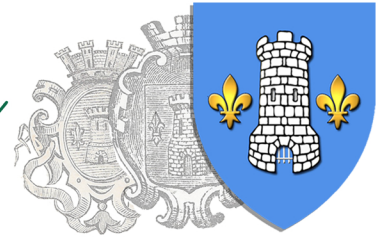


Nontron

en Périgord Vert



EDITORIAL DU MAIRE

Tous nos vœux en ce début d'année en vous souhaitant le meilleur pour vous faire oublier 2020 et son lot de mauvaises nouvelles...

Car ce fut une drôle d'année que 2020, entièrement chamboulée par l'invasion mondiale d'un nouveau virus qui ne nous a pas épargnés, notamment en raison des deux confinements....

Et d'abord, une élection municipale retardée, différant notre installation au 3 juillet, soit trois mois plus tard que ne le prévoit le calendrier traditionnel.

Mais cela n'a en rien entamé notre détermination à impulser le changement et le renouveau à Nontron, ni notre volonté de mettre en œuvre nos engagements de redynamisation de notre ville !

Et une priorité : sécuriser les marchés hebdomadaires, et relancer les Marchés de Producteurs, le jeudi, aux mois de juillet et août. En tout, cinq marchés ont été réinstallés sur la Place de la mairie. Le premier a été assuré par l'équipe des élus, et les suivants ont été pris en charge par quatre associations (les chasseurs, les pêcheurs, le CSN Périgord Vert Rugby, et l'Amicale des pompiers). L'organisation des marchés a été précédée d'un travail avec les services de la sous-préfecture pour en assurer la sécurité du point de vue sanitaire : gel hydroalcoolique à disposition, sens de circulation et plan d'installation....

Concrètement, chaque événement, manifestation, ou animation impliquant le public nontronnais impose une phase préalable d'organisation, exigeante et contraignante.

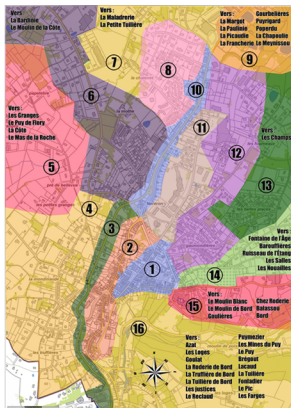
Ensuite, des rencontres se sont enchaînées jusqu'en septembre avec les directeurs des entreprises nontronnaises pour lier connaissance et connaître leurs attentes vis-à-vis de la municipalité, leur présenter leur rôle et leur place dans notre programme d'action.

Parallèlement à ces actions, plusieurs réunions se sont succédées avec les agents communaux, et les partenaires de la commune, afin de commencer à construire les projets prévus dans le cadre de notre projet municipal. Chaque adjoint a alors pris ses marques, et appréhendé les contours de sa propre délégation.

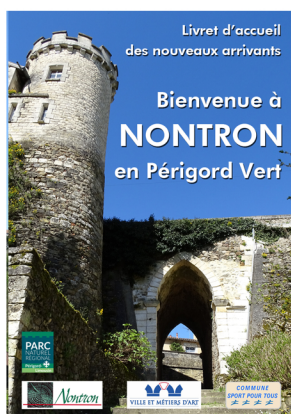
Ce sont donc six mois d'activité collective qui vous sont présentés dans ce premier bulletin. Et nous en profitons pour vous remercier de la confiance que vous nous avez exprimée, confiance dont nous vous sommes extrêmement reconnaissants et que nous n'oublierons pas dans notre engagement à vos côtés en défendant l'intérêt de tous les Nontronnais...

En cette année 2020...

La commission « vie quotidienne » a mis en place un nouveau réseau de référents de quartiers, afin de connaître les préoccupations de chaque secteur, et de tisser, ainsi, les liens d'une réelle proximité entre nous.



Les Référents de quartiers



Le Livret d'accueil



Le village de Noël

Plusieurs réclamations sont déjà remontées à la mairie. Cette dernière, épaulée des services techniques, s'est employée à y répondre le plus rapidement possible. Mais, nous avons constaté que certaines questions ne pourraient être résolues qu'en engageant d'importants travaux, qui, eux-mêmes, ne pourront être réalisés que dans le cadre d'un programme pluriannuel. C'est pourquoi, de concert avec la commission « patrimoine et moyens techniques », de nouvelles réunions en présence des référents seront organisées, afin de présenter les projets d'aménagement des quartiers.

De plus, nous avons élaboré un livret d'accueil, diffusé via le site internet de notre commune. Le but de ce livret est de guider les nouveaux arrivants dans leurs démarches, mais aussi, de rappeler aux Nontronnais les nombreux services qui sont à leur disposition, et que certains d'entre eux peuvent encore ignorer.

Sous format papier, cette brochure est disponible à la mairie, mais reste à la disposition des seules personnes ne possédant pas Internet. Ainsi, nous souhaitons respecter l'environnement, en limitant le papier, tout en affirmant notre sensibilité aux écogestes.

Notre équipe souhaite souligner que le plan des référents, tout comme le livret d'accueil, n'auraient pu être réalisés sans l'aide et l'implication des trois ASVP qui connaissent parfaitement le terrain et les services.

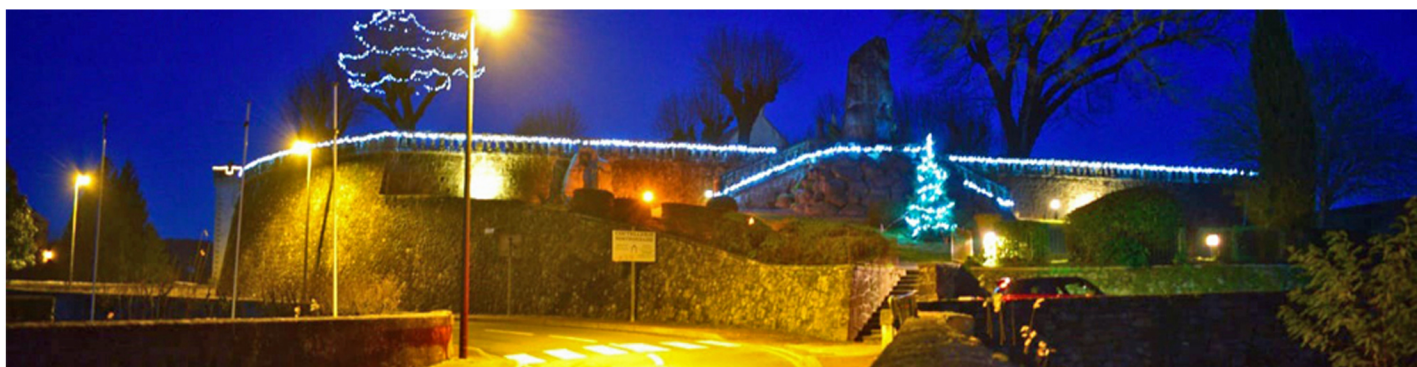
Quant à Noël, en dépit de la situation, la mairie, les services techniques, et l'Anten (association des commerçants) se sont mobilisés pour en faire un moment de partage et de rencontres. Concrètement, afin de créer un village de Noël, cinq chalets, dont l'un offert par Bricomarché, ont été installés place Alfred Agard, ainsi qu'une arche d'entrée, gentiment prêtée par Super U.

A cela s'est ajoutée une forêt d'une trentaine de sapins, offert par des bénévoles de l'Anten qui ont également participé à décorer l'espace, tout en organisant une tombola des commerçants pour la fin de l'année. Et puis, en guise de touche finale, les jeunes du Local ado qui avaient œuvré durant les vacances de la Toussaint, sont venus accrocher leurs propres décorations sur les sapins de notre commune.

Les contraintes sanitaires nous ont obligés à limiter les manifestations, mais en dépit de leurs propres difficultés, l'ensemble des commerçants s'est révélé présent, investi et déterminé.

Et à l'heure actuelle, plus que jamais, nous tenons à soutenir notre commerce local.

Commission « Vie quotidienne » : Claudine Péliesson, adjointe au maire - Philippe Darnault, conseiller municipal délégué - Valérie Paulhiac, conseillère municipale - Marjorie Georges, conseillère municipale - Nadia Dufort, conseillère municipale





Marché des producteurs de Pays



Marché de Noël

Que seraient nos territoires sans l'implication des associations ?

A Nontron, chacun d'entre vous a pu en découvrir les richesses, et le dynamisme, grâce aux 70 associations présentes. Sportives, culturelles, sociales, ou de loisir, chacune à sa manière, et selon ses propres modes de fonctionnement, vivifie notre territoire. Et sans conteste, l'énergie déployée par cette pléiade de bénévoles façonne pleinement l'identité de notre ville.

Ce sont elles qui assurent le moyen le plus efficace pour lutter contre le repli sur soi, l'exclusion et l'isolement. Car par nature, les associations constituent un lieu de découverte et de reconquête des liens sociaux, même en cette année 2020, où leur activité a été ralentie par la crise sanitaire.

A Nontron, nous attachons une importance particulière au tissu associatif, c'est pourquoi nous avons, dès que ce fut possible, organisé une réunion des associations. Et nous avons été agréablement surpris par le nombre de participants !

Nous avons également encouragé les commerçants à relancer l'association tombée en sommeil depuis une dizaine d'années. L'Anten a connu une renaissance, et c'est grâce à ses bénévoles que les animations de Noël ont pu se dérouler, et nous les en remercions chaleureusement. (voir le focus sur cette association).

L'équipe de la « commission vie associative » souhaite avant tout, être à l'écoute des associations, dans une logique de dialogue, puis, dans l'accompagnement, basé sur une politique d'action qui repose sur la collaboration entre trois parties qui sont les élus, les associations, et les services communaux.

Nous vivons une période difficile, marquée, notamment, par des annulations de manifestations. Mais ne doutons pas de nos capacités à surmonter, ensemble, cette dure épreuve.

Tous nos souhaits de bonne année 2021 aux responsables des associations ! Eux qui constituent le poumon de nos villes, et le ciment de nos territoires.

Commission « Vie associative » : Jim Fournier, maire-adjoint - Sandrine Denis, conseillère municipale déléguée - Benoît Batisso, conseiller municipal délégué - Guillaume Del Sordo, conseiller municipal délégué - Nadia Dufort, conseillère municipale



Animations au marché hebdomadaire du samedi matin



Réunion avec les associations Nontronnaises

La rentrée 2020 fut une rentrée peu ordinaire !

Mais le contexte particulier et contraignant n'a pas empêché parents, enfants, et enseignants de se retrouver dans la joie et la bonne humeur. Et à cette occasion les élus - maire, adjointes et conseillères municipales - se sont réparties sur les trois écoles pour participer à ce moment de retrouvailles !

De plus, afin de garantir la protection des élèves et des personnels, et d'assurer l'éducation pour tous, le protocole sanitaire a été appliqué comme partout ailleurs. Ce protocole sanitaire a été réévalué, les gestes barrières et la distanciation sociale sont toujours respectés, et les personnels de la mairie aèrent au minimum toutes les deux heures les classes, et autres lieux clos.

Le brassage des élèves et les croisements sont évités. Les récréations et les sorties sont séparées, et il en est de même pour les repas à la cantine. Le lavage des mains s'effectue plusieurs fois par jour, à chaque entrée et sortie.

Le port du masque est obligatoire pour tous les élèves des écoles primaires, y compris dans les espaces extérieurs des établissements scolaires. Nous avons réparti, dans ces écoles, le stock de masques municipaux qui restait du premier confinement, et nous les avons fait distribuer à raison de deux masques par enfant. Nous avons également décidé de laisser le surplus dans ces établissements scolaires afin que personne ne manque de masque au cours de sa journée.

Les activités sportives ont été maintenues, les apprentissages et la piscine ont été conservés, et le périscolaire reste effectif tout au long de la journée.

Les Conseils d'école ont eu lieu avant les vacances de la Toussaint dans les trois écoles et, là encore, les élus y ont été présents !

Et finalement, Noël s'est préparé avec le même soin, et dans l'excitation, en attendant impatiemment les vacances en famille ! Le concours de la commune a été alors sollicité afin de rendre encore plus festif ce moment magique que les enfants adorent, et nous avons été heureux d'y répondre !

Commission « Enfance, scolaire, social » : Frédérique Aymard, adjointe au Maire - Isabelle Lagarde, conseillère municipale déléguée - Stéphanie Jupille, conseillère municipale - Mélanie Abramovici, conseillère municipale



Accueil des parents par Mme la Directrice

Cadeaux fabriqués par les enfants



De la proximité avec les habitants....

Cela fait quelques mois que la nouvelle municipalité a pris ses fonctions maintenant, et en dépit des diverses perturbations, elle n'a pas tardé à agir directement sur le terrain.

Car nous avons hâte de mettre en réalité nos engagements pris au moment des élections.

Alors rapidement, nous avons entrepris plusieurs démarches :

Rue Chabaneau : déplacement du container poubelle, afin de mettre en valeur la fontaine, et de participer à l'embellissement de notre ville. La même opération se poursuivra rue Antonin Debidour.

Entretien du cimetière : les agents techniques ont été mis à contribution avant la Toussaint pour améliorer l'apparence et la propreté. Une étude a été lancée afin de faciliter l'entretien des allées principales, et transversales. Un ouvrage pour les cendres des défunts sera bâti dans le respect des normes sanitaires.

De nombreux petits travaux de voirie ont été réalisés à la demande de riverains pour les écoulements d'eaux pluviales, les plaques d'égout, et le recalibrage des chemins et des rues. De plus, la pose de nouveaux panneaux routiers est en cours de réalisation.

Faubourg Magnac : démolition et reconstruction d'une bordure en bois sur le bord du Bandiat, et nettoyage du pont, route de Villars (lierre et arbustes enlevés)

Une action a été conduite pour faciliter le libre accès des trottoirs réservés aux piétons, en particulier avenue Jules Ferry.

Suite à la demande du propriétaire de « La bonne adresse », nous avons entrepris des travaux d'accès à la salle des fêtes, principalement pour assurer la protection de la terrasse du restaurant. Une nouvelle signalisation a été mise en place, laquelle semble donner satisfaction, mais qu'il faudra pérenniser par un aménagement durable.

Nous avons également rempli les engagements précédents, pour ce qui concerne :

La réfection de la rue de la Croisette : un stationnement pour personne handicapée a été matérialisé le long de l'église. Cette voie a été placée en zone de rencontre permettant une meilleure sécurité des piétons qui y sont prioritaires.

Les logements de la Tour rue du Maréchal Leclerc : opération détaillée dans l'article sur le budget et les finances....

Et parce que l'avenir nous attend, nous avons prévu prochainement :

A l'étude plusieurs réaménagements de rues pour sécuriser la circulation des piétons et des riverains, mais aussi pour limiter la vitesse. Notamment rue du 11 novembre, rue André Picaud, et route de Piégut, où un radar pédagogique sera mis en place.

Rue du 19 mars 1962 : des infiltrations d'eau provenant de la toiture ont dégradé plusieurs salles des bâtiments de l'IME. Une expertise a été réalisée par les compagnies d'assurance respectives (entreprise-mairie). A suivre...

Chers Nontronnais, sachez qu'il nous tient à cœur d'être à votre écoute, dans votre mairie, mais également sur le terrain, alors n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Commission « Patrimoine et Moyens techniques » : André Balligand, adjoint au Maire - Serge Doucet, conseiller municipal délégué - Benoit Batissou, conseiller municipal délégué - Alain Poinet, conseiller municipal - Vincent Fargeas, conseiller municipal



Entretien des allées du cimetière



- Remise en valeur de la fontaine rue Camille Chabaneau
- Nouvelle signalisation pour l'accès à la salle des fêtes
- Réfection de la Rue de la Croisette



Budget, Finances, Investissements

Au moment de notre prise de fonctions, le budget 2020 avait déjà été adopté par l'ancienne municipalité.

Et compte tenu du retard des élections, prolongé de la période estivale, nous avons manqué de temps pour agir sur le budget de fonctionnement, largement prédéterminé.

La plupart des principaux projets d'investissements engagés sont poursuivis, soit par nécessité, soit du fait des engagements antérieurs :

Rénovation de l'école Jean Rostand : le maître d'œuvre a été désigné. Le coût global des investissements devrait s'élever entre 600 000 et 700 000 Euros Hors Taxes, et les travaux s'effectueront sur les années 2021 et 2022.

Aménagement voie des Tanneurs (ancienne voie de Thame) : Même en réduisant le projet initial, les premières évaluations du maître d'œuvre font état d'un surcoût de l'ordre de 80 000 Euros H.T. par rapport au plan de financement prévisionnel. En effet, l'étude initiale ne prenait pas en compte un certain nombre d'aspects techniques, notamment la topographie du lieu.

Aménagement de logements locatifs dans la Tour av. du général Leclerc : un grand nombre de travaux supplémentaires non prévus à l'origine (toiture, sécurisation terrasse, désamiantage) entraîne des coûts importants non budgétés dans le plan de financement initial. La livraison et la mise en location devraient être effectives au cours du second trimestre 2021.

Ponts de Nontron : les résultats d'une étude lancée par la précédente municipalité ont été transmis récemment. Il en ressort de gros besoins de réfection, dus à des défauts d'entretien. Si nous ne disposons pas à ce jour d'un chiffrage pour les travaux à effectuer, les premières investigations laissent penser qu'un montant de plusieurs millions d'euros sera nécessaire. Compte tenu des enjeux, notamment en matière de sécurité, nous espérons des soutiens importants de l'Etat, du Département et de la Région.

En revanche, le projet de transfert de l'Office de tourisme sous la halle de la mairie a été abandonné. Cette décision a été validée par le conseil communautaire qui a acté la restitution du lieu à la commune de Nontron. Un projet pour réimplanter ledit office en centre-ville est envisagé selon le même principe. A cet effet, une ligne budgétaire a été votée à l'unanimité au dernier conseil municipal.

Au cours de l'année 2020, la commune n'a pas souscrit de nouvel emprunt, les investissements budgétés n'ayant pas encore commencé, pour la plupart. Pour l'exercice 2021, il faudra nécessairement y recourir malgré les aides apportées en particulier par l'Etat et le Département.

D'autant qu'en fin d'année, nous avons eu la désagréable surprise d'apprendre qu'une partie des subventions du département, prévues pour une partie des travaux cités ci-dessus, et demandée par l'ancienne municipalité, ne nous a pas été allouée. **Effectivement les subventions ont été inférieures d'environ 80 000 Euros par rapport à celles sollicitées, et espérées !**

Et nous nous interrogeons sur les raisons pour lesquelles la nouvelle équipe ne les perçoit pas, contrairement à ce qui se faisait sous l'ancienne municipalité.

Sur le budget 2021, ce manque à gagner va donc devoir être pris en compte et autofinancé.

Au 31 décembre 2020, le capital restant dû sur les emprunts antérieurs est de 5 283 856 Euros, sachant qu'il apparaît une insuffisance de financements de 485 329 Euros pour couvrir les investissements engagés et non encore réalisés. Cette somme devra en conséquence être couverte à court terme par le recours à l'emprunt. A ce montant, se rajouteront les investissements qui seront inscrits au budget 2021.

Nous aurons l'occasion au cours du prochain bulletin municipal de vous présenter les grandes lignes du budget 2021 qui auront été soumis au vote du conseil municipal.

Commission « Finances/ Budget » : Jean - Michel Gourdeau, adjoint au maire - Roselyne Paulhiac, conseillère municipale déléguée - Marie - Josée Mathis, adjointe au maire - Alain Poinet, conseiller municipal - Daniel Jardri, conseiller municipal



réhabilitation de logements dans la Tour
Rue du Général Leclerc

Les ponts de Nontron
nécessitent une réfection



Le consommer local

L'année 2020 nous a apporté son lot d'incertitudes et de remises en question et restera probablement un moment historique auquel personne n'aurait voulu croire.

Il nous a été imposé l'inimaginable : un confinement. La majorité de la planète cloîtrée chez elle ! Et dans nos sociétés occidentales d'ultra-consommation, après l'effet de surprise, il a fallu s'organiser pour subvenir à nos besoins élémentaires, en premier lieu se nourrir.

Après les traditionnelles ruées dans les supermarchés à la veille de « l'enfermement », qui créent la vraie pénurie plutôt que le manque de produits lui-même, les grandes surfaces ont immédiatement mis en avant leur système de " drive ". Mais il fallait prendre rendez-vous plusieurs jours à l'avance.

C'est alors qu'un grand nombre de personnes s'est souvenu qu'il existait encore des petits commerces de proximité et qu'ils pouvaient peut-être nous aider à passer ce moment difficile.

Et l'absence du marché hebdomadaire du samedi matin a également été un révélateur. Tout à coup, la pandémie nous avait volé ce lieu de rencontre et de convivialité. La municipalité en place a alors fait tout ce qui était en son pouvoir pour réorganiser le marché et répondre aux normes sanitaires exigées. A la grande satisfaction des Nontronnais. Cette configuration a d'ailleurs été conservée lors de la deuxième vague du virus.

Cette crise nous a permis de retrouver les vertus du commerce de proximité et de maintenir une activité économique locale. Et soulignons également que même les activités en fermeture administrative (restaurants par exemple) mettent en place des systèmes de vente à emporter qui bien évidemment sont loin de compenser les pertes. Nous sommes conscients en revanche que certains ne peuvent strictement rien proposer tels que les bars.

Nous fondons l'espoir que ce qui a valu pendant la crise sanitaire, à savoir privilégier le local, perdure ultérieurement. A l'échelle de notre territoire, la plupart des produits et services doivent pouvoir être satisfaits.

En effet, le « consommer local » ne s'applique pas qu'aux produits alimentaires et peut aussi se décliner pour les services aux personnes, aux particuliers et aux entreprises. Un grand nombre d'artisans et de sociétés de services est à même de répondre à un maximum de préoccupations. Outre le volet économique s'y ajoute bien entendu le volet écologique.

En conclusion, pensez « à ma zone » plutôt que « Amazon »

Et pour éviter tout malentendu, il va de soi que nous soutenons les entreprises installées sur notre territoire ayant une renommée régionale, nationale ou internationale sans qui nous n'existerions pas sur le plan économique.



Chaque bulletin présentera une association sous la rubrique « Coup de Projecteur sur ... »

Coup de Projecteur sur L'Association des Commerçants et Artisans

ANTEN : Association Nouvelle du Tissu Economique Nontronnais
Moins d'une semaine après avoir pris nos fonctions, nous rencontrons les commerçants.
Cette réunion avait un double objectif : nous présenter et faire leur connaissance tout en les incitant à relancer une association.

Il nous semble en effet important que les commerçants - terme générique pour définir tous les acteurs économiques de la ville - communiquent entre eux, échangent à la fois leurs idées et leurs problèmes, essaient d'organiser des actions pour faire connaître et faire vivre leurs établissements.

De notre côté, il est nécessaire d'identifier des interlocuteurs pour soutenir le commerce et mieux cerner leurs besoins et alors de pouvoir répondre à une demande générale.
Les bonnes volontés n'ont pas manqué à l'appel lancé lors de la réunion du 8 juillet : elles se sont mises au travail et, au cours du mois d'août, une réunion de travail a permis de jeter les premières pistes d'animations ! C'est ainsi qu'est né le projet d'un Noël festif en dépit des contraintes sanitaires...

Nous souhaitons que la dynamique lancée perdure et s'intensifie pour nous aider à redynamiser Nontron !

Le Bureau de l'association ANTEN :
Présidente : Madame Corinne PETIT
Vice-présidente : Madame Sabine DUTEIL
Trésorière : Madame Marie MULET
Secrétaire : Madame Delphine DARME

Elus au Conseil d'administration :
Madame Pascaline MERLIER, Madame Laurence WENCLICK,
Monsieur Philippe CIBOT, Monsieur Laurent HARDY,
Monsieur Hubert MASFRAND, Monsieur Fabien COMBES



Institut national de la statistique
et des études économiques

Mesurer pour comprendre

L'institut National de la statistique et des Études Économiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années sur toute l'année une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités ...).

Cette année un enquêteur de l'Insee prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés au cours des mois suivants : février à juillet.

Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Vos réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

Et la Com Com, quésaco ?

Le conseil communautaire de la **Communauté de Communes du Périgord Nontronnais (CCPN)** a été renouvelé, à la suite des élections municipales. Un nouvel exécutif a été mis en place le 15 juillet 2020.

La CCPN comprend 28 communes, rassemble plus de 15 000 habitants, le conseil communautaire étant composé de 42 membres.

Des nouveautés liées à l'amélioration des échanges d'informations entre les communes et la Communauté de communes ont été introduites :

- L'adoption d'un **pacte de gouvernance** qui définit les modalités d'exercice des compétences communautaires : la CCPN constitue un espace de solidarité et d'actions au sein duquel les communes partagent des valeurs fondées sur la confiance, la concertation, l'écoute et le dialogue.
- **La conférence des maires**, composée des maires des 28 communes où sont discutés les projets du territoire. La première conférence des maires s'est tenue le 20 octobre 2020.

Nontron est représentée par 7 conseillers : Mme Nadine HERMAN-BANCAUD, M. Jean-Michel GOURDEAU, Mme Claudine PELISSON, M. Jim FOURNIER, Mme Roselyne PAULHIAC, M. Sylvain GALLOU, M. Daniel JARDRI.

Au sein de la gouvernance, dont la présidence est assurée par M. Gérard SAVOYE -1er adjoint à St Pardoux La Rivière-, Mme Nadine HERMAN-BANCAUD occupe le poste de 2ème vice-présidente.

Les commissions communautaires et leur présidence respective sont les suivantes :

- **Commission « Développement Durable »** et GEMAPI : Mme Maryline FORGENEUF, également présidente du SMECTOM (Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des ordures ménagères) , Présidente d'O'Périgord Vert (ancienne Régie de l'Eau) et de la Régie Assainissement.
- **Commission « Administration générale, Ressources Humaines / Mutualisation / Culture »** : Mme Nadine HERMAN-BANCAUD
- **Commission « Finance et Contrôle de Gestion / Suivi des projets »** : Mme Francine BERNARD, M. Gérard CHAPEAU, conseiller communautaire délégué
- **Commission « Enfance, Jeunesse, Petite Enfance, Accueil de loisirs sans hébergement et Périscolaire »** : M. Pierre PEYRAZAT
- **Commission « Action Sociale / Santé »** : M. Laurent MOLLON
- **Commission « Pistes forestières/ Vélo-route voie verte/ PDIPR/Traverses de bourgs / Schéma routier intercommunal/ Equipements sportifs (Stades communautaires, piscine) »** : M. Michel COMBEAU
- **Commission « Logement /Habitat / OPAH / Aménagement de l'espace »** : M. Didier PAGES
- **Commission « Développement touristique / Evènementiel / Communication »** : Mme Ghislaine LE MOËL

La commune de Nontron est représentée dans chaque commission par un ou plusieurs conseillers.

Au sein de notre territoire, la CCPN exerce un grand nombre de compétences. En conséquence, de nombreux projets municipaux ne peuvent être envisagés sans prendre en compte les objectifs et impératifs communautaires. A titre d'exemple, la compétence « eaux pluviales » dépend de la commune quand la compétence « eau et assainissement » relève de la CCPN. Il en résulte une coordination obligatoire sur le plan technique et budgétaire qui complexifie et allonge inévitablement les opérations et délais pour les travaux d'investissement sur les réseaux.

Nous rappelons que 3 domaines gérés par la CCPN intéressent directement la ville de Nontron. A ce titre, par le jeu des charges transférées (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées), nous assumons la quasi-totalité de la charge de fonctionnement de :

- L'Office de tourisme
- Le Pôle Expérimental des Métiers d'Art
- Et de la Fête du couteau

En revanche, des projets de grande envergure ne pourraient être réalisés sans le concours de la Communauté de communes, c'est le cas pour :

- Le RINO
- La Rénovation du château

(suite page 11)

Les intérêts des 2 collectivités sont aujourd'hui étroitement liés et les relations désormais apaisées et constructives. En tant que ville-centre, notre position nous amène à avoir un certain nombre de souhaits, mais nous devons respecter profondément les 27 autres communes. La notion de territoire est primordiale dans toute décision et doit passer avant les intérêts particuliers si nous voulons que l'ensemble des participants en sorte gagnant.



L'évolution de la population nontronnaise...

Les données de l'INSEE sont toujours une source importante d'informations d'autant plus lorsqu'elles s'inscrivent dans l'histoire et peuvent remonter jusqu'en 1875... C'est ainsi que nous apprenons que Nontron fait preuve d'une remarquable stabilité démographique : en 1921 Nontron comptait 3059 habitants et 3068 habitants en 2018 !

Cependant Nontron a compté jusqu'à près de 4000 habitants au début des années 1980 (3850 habitants en 1982), mais la crise économique (autour de la pantoufle) traversée à ce moment-là a sonné l'annonce d'une baisse régulière des effectifs de la commune sur ces 40 dernières années : cela s'est traduit par une diminution qui oscillait entre 40 et 70 habitants par an.

Or les dernières données publiées par l'INSEE en fin d'année pour 2020 font apparaître un solde légèrement positif de 19 habitants, fixant la population à 3179 : est-ce l'amorce d'une inversion de la tendance baissière relevée jusqu'ici ? Nous le souhaitons et nos efforts seront poursuivis pour conforter et accroître ce frémissement.....

Parole à l'opposition

Nous voulons tout d'abord présenter tous nos vœux à l'ensemble des citoyens de la commune et affirmer que notre présence comme conseillers dits « d'opposition » par le législateur n'est pas de critiquer systématiquement les mesures prises par l'équipe légitimement élue, mais d'entrer dans une démarche constructive

Ainsi, depuis le début de la mandature, nombre des résolutions ont été adoptées à l'unanimité, nous avons en outre demandé un débat, comme le permet la loi, sur les moyens que comptait mettre en œuvre la majorité pour repeupler notre commune qui bien qu'étant une sous-préfecture, n'est plus que la 18^{ème} commune du département par sa population, Brantôme en Périgord comptant plus d'habitants que Nontron grâce au regroupement de communes.

En ce qui nous concerne, nous considérons que seule l'arrivée d'habitants d'autres régions souhaitant améliorer pouvoir d'achat et qualité de vie, en particulier grâce à la proximité de la gare d'Angoulême et par le développement du télétravail en particulier (que nous avons mis en avant lors des dernières élections) peut permettre à notre commune de se repeupler... Aucun autre point du département ne présente ces avantages et nous considérons que nous perdons du temps à nous poser des questions à ce sujet. Il faut agir aujourd'hui, demain sera trop tard !!!

Il faut se déplacer et aller à la rencontre des grandes entreprises de la région parisienne, convaincre et se donner les moyens d'accueillir ces personnes (offre immobilière de qualité, centre de travail partagé, etc...). La Tour Blanche et Montbron ont déjà des centres de télétravail. Qu'attendons-nous ?

Un bon point sur le projet de navette que nous avons préconisé et sur laquelle l'équipe municipale souhaite acquérir un véhicule de 7 ou 9 places. Nous sommes favorables à une navette, mais il y a à l'heure actuelle des véhicules disponibles pour faire un test d'un ou deux ans avant d'engager un achat qui pourrait s'avérer inutile car mal étudié. Aucune étude de coût, de trajet et de fréquence ne nous ayant été présentée, nous nous sommes abstenus.

(suite page 12)

Nous sommes impliqués de façon très forte au SPECTOM, à Périgord Numérique (développement 4G et future fibre) et au parc Régional Limousin Périgord en plus des commissions municipales ainsi qu'à la communauté de communes.

Notre devise : les subventions, qu'elles soient intercommunales, départementales, régionales ou d'état, viennent de nos impôts ou de notre dette Et nous devons systématiquement vérifier l'utilité humaine, sociale et économique de leur utilisation Faire des subventions un argument d'achat ou d'investissement sans en étudier les conséquences a contribué à créer une dette abyssale à Nontron que nous payons tous aujourd'hui

Daniel JARDRI Mélanie Abramovici Vincent Fargeas Nadia Dufort

Et 2021

Que ferons-nous en 2021 ? Des incertitudes persistent et l'application des mesures sanitaires de lutte contre la propagation du virus restreint toujours notre action, et vos activités. Souhaitons que l'arrivée du vaccin desserre cet étau, tout en nous ouvrant de nouvelles possibilités, mais à quelle échéance ?

Nous savons déjà que nous ne pourrons pas organiser la traditionnelle cérémonie des vœux, nous ne pourrons pas vous réunir et vous retrouver, le préfet nous l'ayant demandé. C'est donc par ce bulletin que nous vous souhaitons une belle année 2021, douce et heureuse, en espérant qu'elle sera meilleure pour tous que ne le fut 2020 !

Nous regrettons de ne pouvoir inviter nos aînés à leur traditionnel repas de début d'année qui sera programmé dès que la situation sanitaire le permettra : il n'est ni possible ni souhaitable de réunir les seniors, car il n'est pas question de leur faire courir le moindre risque...

Nous ne nous satisfaisons pas de ces nouvelles, toutefois nous avons le plaisir de vous donner des informations porteuses d'espoirs !

Tout d'abord, les derniers chiffres de l'INSEE, sortis le 31 décembre 2020, affirment que la population nontronnaise a légèrement augmenté : 19 personnes en plus, cela peut paraître peu, mais par comparaison avec les chiffres précédents qui accusaient une baisse régulière annuelle de 40 à 60 personnes, c'est un signe encourageant !

Autre bonne nouvelle, arrivée le 11 décembre : Nontron a été élue « Petite ville de demain » et va pouvoir bénéficier de ce programme national pour redynamiser la ville ! Nous nous étions engagés à solliciter un programme national pendant la campagne électorale et cette annonce concrétise notre engagement ! Il ne nous reste plus.... qu'à travailler pour élaborer le projet de redynamisation du centre de Nontron ! Notre détermination est entière et la sélection de Nontron au programme " Petite ville de demain " est un sujet de satisfaction pour nous tous !



Nontron

Bulletin Municipal de la ville de Nontron Imprimé en 1700 exemplaires - JANVIER 2021
Directeur de la publication : Nadine HERMAN-BANCAUD - Conception, réalisation : Mairie de Nontron
Graphismes et mise en page : Service Communication de la Mairie de Nontron

Imp.PEYRONNET - Nontron - RM : 356 79 24